HAL
open science

Champ(s) de formation Sciences humaines et sociales

Rapport Hcéres

To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Sciences humaines et sociales. 2017, Université de Strasbourg. hceres-02026690

HAL Id: hceres-02026690

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026690

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport

Champ de formation
Sciences humaines et sociales

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,[1]

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,[2]

Thierry Michot, Eric Vial, Geneviève Zembri, co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

[1] Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

[2] Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

L'offre de l'Université de Strasbourg (Unistra) compte 203 formations. Trente-huit sont regroupées dans le champ *Sciences humaines et sociales* : 12 mentions de licence (comptant 18 parcours), 6 mentions de licence professionnelle (avec 6 spécialités et 2 parcours), et 20 mentions de master (40 spécialités et 60 parcours). Elles sont réparties de la façon suivante :

- mentions de licences générales (L) : *Droit canonique* ; *Géographie et aménagement* ; *Histoire* ; *Histoire de l'art et archéologie* ; *Humanités* ; *Philosophie* ; *Psychologie* ; *Sciences de l'éducation* ; *Sciences et techniques des activités physiques et sportives* (STAPS) ; *Sciences sociales* ; *Théologie catholique* ; *Théologie protestante* ;

- spécialités de licences professionnelles (LP) : *Chargé de mission ville et développement durable* ; *Commercialisation des produits et des services sportifs* ; *Développeur web des systèmes d'information et multimédia* ; *Guide-conférencier* ; *Formation et accompagnement* ; *Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales* ;

- mentions de master (M) : *Anthropologie et ethnologie* ; *Démographie* ; *Droit canonique et droit européen comparé des religions* ; *Éducation formation communication* ; *Ethique : sciences, normes et sociétés* ; *Géographie environnementale* ; *Histoire, archéologie, histoire de l'art* ; *Observation de la Terre et géomatique* ; *Philosophie* ; *Psychologie* ; *Sciences et sociétés. Histoire, philosophie et médiation des sciences* ; STAPS ; *Sociologie* ; *Théologie catholique* ; *Théologie protestante* ; *Urbanisme et aménagement* ; et les masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF), avec les mentions *Premier degré*, *Second degré*, *Encadrement éducatif* (EE) et *Pratiques et ingénierie de la formation* (PIF).

Cinq diplômes d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) complètent ce champ. Enfin, deux mentions de licence, une spécialité de licence professionnelle et huit mentions de master sont co-portées avec d'autres champs ou avec des établissements partenaires.

L'objectif général des formations du champ est d'apporter aux étudiants les connaissances et compétences nécessaires à leur insertion professionnelle et à leur poursuite d'études dans le domaine très diversifié des sciences humaines et sociales. Ces formations sont portées par neuf facultés, équivalentes des unités de formation et de recherche –UFR- (facultés de géographie et d'aménagement, de philosophie, de psychologie, des sciences de l'éducation, des sciences du sport, des sciences historiques, des sciences sociales, de théologie catholique, de théologie protestante), auxquelles il faut ajouter l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) de l'Unistra, l'institut d'urbanisme et d'aménagement régional (IUAR), et des établissements avec lesquels existent des cohabilitations (Université de Haute Alsace à Mulhouse, Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEES)).

L'ensemble des formations est essentiellement dispensé à Strasbourg, avec quelques délocalisations (Athènes, pour un parcours de la licence STAPS ; La Réunion, pour la LP *Formation et accompagnement*) et une formation presque entièrement en enseignement à distance –EAD- (LP *Développeur web des systèmes d'information et multimédia*). Géographiquement concentré, le tout se situe dans un environnement riche, tant sur le plan socio-économique que sur le plan de la recherche, avec un appui sur quatre unités mixtes de recherche (UMR) du centre national de la recherche scientifique (CNRS) et huit équipes d'accueil (EA) – voire 10 UMR et 15 EA si l'on compte les partenariats avec des structures de recherche portées par d'autres champs. L'ensemble a pour objectif de contribuer au développement économique et culturel des territoires dans lesquels sont ancrées les formations.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Le comité tient avant tout à signaler que les dossiers évalués étaient très hétérogènes tant par la richesse de leur contenu que par la réflexivité dont ils faisaient preuve.

Les objectifs des différentes mentions sont souvent clairs et réalistes, avec des équilibres différents selon les cas, niveaux et disciplines, entre formation de base, objectifs professionnels immédiats et préparation à la recherche. Néanmoins, dans le cas du master *Géographie environnementale*, la faiblesse de l'adéquation entre formation et métiers semble entraîner une difficulté à se faire connaître auprès d'employeurs potentiels. La licence *Humanités* pose également un problème de clarté et d'adéquation aux débouchés, du fait de son format typé « classe préparatoire ». A un degré moindre, la licence *Philosophie* et le master *Anthropologie et ethnologie* mériteraient aussi une présentation plus simple et plus claire. Les masters MEEF réussissent quant à eux à adapter leurs objectifs à des publics variés.

Pour la plupart des formations, l'organisation est placée sous le signe de la progressivité, à l'exception de la licence *Droit canonique*, constituée de façon anachronique d'une seule troisième année de licence (L3), et de la partie strasbourgeoise de la licence *Sciences de l'éducation* (au niveau L3 seulement). Il arrive cependant que certaines formations soient peu lisibles. Les modèles d'organisation sont assez variés au sein du champ, pas forcément liés au type de diplôme (L, LP ou M). Certains regroupements artificiels de spécialités et de parcours, sans doute imposés par des nécessités administratives ou par l'histoire des formations, ne cherchent pas toujours une convergence. Les principales formations concernées à cet égard, à des degrés divers, sont la licence *Sciences de l'éducation* et le master *Éducation formation communication*, les masters *Histoire, archéologie, histoire de l'art*, *Sciences et sociétés. Histoire*, *philosophie et médiation des sciences*, ou encore *Droit canonique et droit européen comparé des religions*. Pour cette dernière formation, la spécialité *Droit européen comparé des religions* n'ouvre pas, faute de candidats, mais sans doute aussi faute d'avoir trouvé le bon format. Enfin, sans que cela remette forcément en cause leurs qualités, plusieurs formations présentent des particularités problématiques : un excès de cours magistraux (72 %) en licence *Psychologie*, des parcours qui ne sont que des options dans la licence *Philosophie* (à l'exception du parcours *Philosophie allemande*), la spécialité *Muséologie : patrimoines immatériels et collections* de la seconde année de master (M2) *Anthropologie et ethnologie* qui parait suspendue et isolée du reste de la mention, à l'instar de la spécialité *Psychologie sociale, organisation, travail* de la mention *Psychologie*, très autonome.

On peut aussi déplorer des non conformités à la réglementation en vigueur, y compris dans des formations au bon fonctionnement : projet tutoré correspondant à un volume horaire insuffisant (9 % dans la LP *Formation et accompagnement*), répartition des ECTS (European credit transfer system) inégale entre semestres et discordances entre les chiffres indiquant la part des intervenants professionnels dans la LP *Commercialisation des produits et des services sportifs* ; légère insuffisance des enseignements assurés par des professionnels dans la LP *Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales*. S'y ajoutent les interrogations nées de la présentation trop floue de la LP *Formation et accompagnement*, entre ses trois sites. Enfin, on trouve parfois trace de la structure antérieure au système licence-master-doctorat (LMD), avec une coupure entre M1 et M2 ; toutefois, il ne s'agit pas d'une barrière entre ces deux années, mais d'une arrivée d'effectifs extérieurs à la formation en deuxième année, comme dans les masters *Sciences et sociétés. Histoire*, *philosophie et médiation des sciences*, *Urbanisme et aménagement*, *Éducation formation communication*. A l'exception du master *Ethique : sciences normes et sociétés*, pour lequel la part beaucoup trop faible des enseignements d'éthique est problématique dans la spécialité *Gérontologie : éthique et pratiques*, ces remarques ne sauraient mettre en cause la qualité des formations. Elles méritent toutefois réflexion et devraient engendrer quelques modifications, dépassant les aspects purement formels de réécriture de maquette de formation.

Facilité par la structuration de l'enseignement supérieur en Alsace, le positionnement dans l'environnement est en général considéré sous l'angle des autres universités, en montrant la plupart du temps l'absence de concurrence, concomitante à l'originalité ou à la nécessité d'une formation de base, voire au fait que l'Unistra est la seule à héberger au niveau régional la totalité de l'offre possible dans la filière STAPS. Il est aussi question, y compris pour des licences généralistes, des liens avec le milieu socio-économique (Géographie, STAPS, etc.) et culturel local (Histoire de l'art et archéologie). Enfin, les licences *Théologie catholique*, *Théologie protestante* et *Droit canonique* sont stratégiquement positionnées au regard de la situation particulière de l'Alsace. Le même constat vaut pour les masters *Droit canonique etdroit européen comparé des religions*, *Théologie catholique* et *Théologie protestante*, avec des débouchés professionnels propres au territoire concordataire. Les quatre mentions MEEF sont également bien positionnées dans leur environnement, avec en outre un lien à l'IDEX strasbourgeois, et des travaux avec d'autres composantes de l'université pour améliorer encore ce positionnement (et notamment la faculté des sciences de

l'éducation). Certaines formations présentent toutefois quelques éléments discutables. La licence *Sciences sociales* est difficile à percevoir du point de vue professionnel, alors même qu'elle en revendique le lien dans l'un de ses parcours. Le master *Ethique : sciences, normes et sociétés* présente de très nombreux partenariats, dont la nature réelle pose question, en l'absence de conventions formalisées. Finalement, la plupart des formations sont bien implantées dans leur environnement.

Bien entendu, par vocation, les liens avec le milieu socio-économique sont forts pour les LP, même s'ils pourraient être davantage développés pour la LP *Formation et accompagnement*, qui trouve des intervenants professionnels aguerris dans le personnel administratif de l'université elle-même, ce qui est autant un avantage qu'un obstacle à l'ouverture à des professionnels extérieurs.

Les équipes pédagogiques sont en règle générale équilibrées et diversifiées. Cependant, les professeurs des universités sont faiblement présents en licence *Géographie et aménagement*. Les intervenants issus du monde professionnel le sont également dans plusieurs masters, pourtant à orientation professionnelle (*Géographie environnementale, Observation de la Terre et géomatique*). Il est surprenant de constater l'absence d'enseignants-chercheurs de la faculté de géographie et d'aménagement dans les LP *Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales* et *Chargé de mission ville et développement durable*. Mais globalement, les équipes pédagogiques sont relativement riches, avec des situations variables, allant d'un bon taux d'encadrement dans la filière droit canonique à des taux d'encadrement très faibles en licence STAPS et dans toute la filière psychologie. Il est également clair que certains porteurs de formation assument des charges administratives lourdes, comme en licence *Histoire*. Certaines formations reçoivent un soutien fort d'enseignants et d'enseignants-chercheurs d'autres facultés (par exemple, la licence *Sciences sociales*, et bien sûr, les masters MEEF). D'autres reçoivent l'appui de nombreux vacataires (master STAPS, licence *Théologie catholique*, master *Sociologie*, master *Psychologie*), quand d'autres encore présentent des équipes resserrées (minimisant peut-être le rôle pourtant réel d'intervenants extérieurs), voire atypiques, comme la licence *Théologie protestante* (14 professeurs des universités et cinq maîtres de conférences, dont trois habilités à diriger des recherches), ou encore le master *Théologie catholique*, avec une équipe annoncée restreinte à quatre professeurs des universités, sans justification particulière. Enfin, le master *Ethique : sciences, normes et sociétés* affiche une équipe pédagogique sans intervenant de la section 17 du conseil national des universités (philosophie), mais avec beaucoup d'enseignants de théologie et de médecine, ce qui pose un réel problème d'affichage du contenu de la formation. Le master *Philosophie* pose le problème d'une limitation des encadrements de mémoire par les seuls enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches (HDR).

Les effectifs, en général bien renseignés, montrent une bonne attractivité, au moins régionale, avec tout de même quelques problèmes, dont les faibles effectifs en master *Sciences et société : histoire, philosophie et médiation des sciences*. On constate aussi des flux importants d'étudiants en licence *Sciences sociales*, STAPS et *Psychologie*. Pour ce qui concerne les questions d'insertion professionnelle et de poursuite d'études, l'absence, la faible représentativité, le caractère contradictoire ou l'ancienneté (une étude date de 2010) des chiffres fournis, ne permettent pas toujours une analyse fine. L'argument plusieurs fois utilisé de données non fournies par l'université est pourtant contredit par le processus indiqué dans le dossier champ (certes, assez sommairement). Quand les données sont suffisantes, on peut constater une situation relativement satisfaisante, par exemple au sortir de la licence STAPS, voire très satisfaisante comme en master *Démographie*. Mais il y a aussi des situations moins positives, comme la faiblesse du taux de diplômés dans les LP *Formation et accompagnement* et *Guide-conférencier*. Il arrive que de bons taux d'insertion soient sur des postes sous-qualifiés, comme il est déploré dans le dossier du master *Géographie environnementale*. Le taux de poursuite d'études est trop élevé dans la LP *Chargé de mission ville et développement durable*. D'autres formations ne peuvent pas être correctement évaluées sur cet aspect, faute de données suffisantes. Les masters MEEF présentent des taux de réussite satisfaisants, à l'exception peut-être du M2 *Encadrement éducatif* (60 % de réussite).

La place de la recherche est en général réelle, sous forme d'initiation dès la licence en *Géographie et aménagement*, *Histoire de l'art et archéologie*, STAPS, etc. Les LP, où la recherche n'est généralement pas une vocation, semblent parfois être à la fois lieu de formation à et par la recherche, et lieu de recherche (L*P Commercialisation des produits et des services sportifs*, *Formation et accompagnement*). Certains adossements à des équipes de recherche se traduisent par exemple par une invitation à participer à la vie du laboratoire (LP *Chargé de mission ville et développement durable*), ou par une inscription dans le cadre d'une recherche-développement (LP *Développeur web des systèmes d'information et multimédia*). Cette même recherche est évidemment centrale dans la plupart des masters, conforme aux standards des sciences humaines et sociales, même si l'optique est beaucoup plus professionnelle en STAPS. Dans le master *Démographie*, la spécialité recherche présente une image de parent pauvre de la formation. Globalement, les adossements recherche sont de fait assez solides.

La professionnalisation est l'objet d'une réelle attention pour les trois niveaux L, LP et M. Dans les licences généralistes, des débouchés immédiats sont réels (*Géographie et aménagement*, STAPS), et la préprofessionnalisation reste un axe fort, notable en *Histoire de l'art et archéologie* ou *Histoire*. C'est également le cas pour les licences

Sciences sociales, *Théologie protestante* et *Psychologie*. Bien évidemment, la professionnalisation est au cœur des LP. En master, la situation est variable. C'est souvent un point fort normalement affiché, même si le master *Géographie environnementale* semble rencontrer de réelles difficultés en raison d'une méconnaissance de l'intérêt de la formation par le monde socio-professionnel. A l'inverse, les masters *Psychologie* et MEEF sont particulièrement performants sur cet aspect. Les stages, présents dès la licence, présentent des volumes variables, parfois limités à deux semaines en licence *Sciences de l'éducation*, 48 heures en licence *Théologie catholique*, voire facultatifs dans certaines mentions. En revanche, ils sont évidemment présents en LP, souvent de façon importante. Ils sont également bien présents en master (on notera toutefois le master *Droit canonique et droit européen comparé des religions* dans lequel le stage n'est que facultatif), avec des longueurs variées selon les formations. Ils sont également sans doute importants en master *Sociologie*, du fait de l'organisation qui cumule stages et mémoires de recherche, à l'opposé du master *Philosophie*, où les stages semblent restreints au suivi de journées de colloque.

La place de l'international est elle aussi variable, et peut parfois sembler faible pour une université frontalière. Les accords de mobilité sont souvent nombreux, mais ne concernent généralement que peu d'étudiants. De plus, il est souvent difficile d'évaluer ce point, par défaut de données. La licence *Théologie protestante* justifie une faible mobilité par la consigne de l'Université de Strasbourg de n'autoriser les départs qu'en troisième année de licence (L3). Corrélativement, dans plusieurs formations, la place des langues paraît faible en termes d'horaires : 12 heures en tout pour la LP *Chargé de mission ville et développement durable*, et jusqu'à une absence totale en deuxième année de master STAPS. La licence *Droit canonique* semble avoir remplacé l'enseignement d'une langue vivante par l'enseignement du latin, ce qui interpelle. En outre, on peut s'étonner de la prédominance de l'anglais, alors qu'une pratique de l'allemand serait un atout évident pour plusieurs formations, telles que les LP *Commercialisation des produits et des services sportifs* ou *Protection de l'environnement*, *gestion des eaux urbaines et rurales*, ou encore la seconde année du master *Géographie environnementale*. En revanche, on peut citer les efforts de contacts et l'attractivité de la licence *Histoire de l'art et archéologie*, ainsi que le parcours franco-allemand de la licence *Histoire*, les liens très logiquement tissés par la LP *Guide-conférencier*, deux spécialités du master *Histoire, archéologie, histoire de l'art* construites l'une avec Fribourg-en-Brisgau, l'autre avec Fribourg-en-Brisgau et Bâle, et les gros progrès faits en ce domaine, depuis la dernière évaluation, par le master *Urbanisme et aménagement*.

Le recrutement ne semble pas poser de problème particulier, même si les situations sont contrastées, par exemple entre la licence *Géographie et aménagement* menant une politique de communication pour attirer les lycéens, et celle de STAPS qui, dans un souci d'orientation active, fait de même pour mieux informer les étudiants ayant des représentations erronées de cette filière. Les passerelles sont très rares, même parfois entre parcours d'une même mention, en licence *Histoire de l'art et archéologie* en particulier. Elles semblent plus développées par exemple en licence *Géographie et aménagement*, où le souci d'accompagner les réorientations est affiché, les contraintes disciplinaires imposant néanmoins une réalité pratique parfois différente. La licence *Humanités* a recours à des sélections sur dossiers, revendiquant un caractère élitiste, mais dont on peut douter du bien-fondé légal. Les dispositifs d'aide à la réussite sont très divers, parfois pratiquement inexistants, parfois élémentaires, ramenés à la simple orientation en licence *Histoire de l'art et archéologie*, parfois inutiles quand en LP le petit nombre permet un suivi individuel. On peut en revanche signaler une aide spécifique à la maîtrise du français (certification Voltaire) et le tutorat à la fois par des étudiants de master et par des enseignants en licence *Histoire*. On est par contre surpris de comprendre que le responsable de la licence *Philosophie* assume à lui seul le suivi individualisé de 150 étudiants. En LP, les solutions sont assez variées, allant de l'utilisation de cours en ligne (EAD, massive online open courses ou MOOC) au passage par un diplôme d'université pour des prérequis dans la LP *Développeur web des systèmes d'information et multimédia*, en passant par des cours spécifiques de mise à niveau pour le maniement des outils numériques en LP *Formation et accompagnement*. On trouve aussi des remises à niveau dans les domaines disciplinaires dans les LP *Guide-conférencier* et *Chargé de mission ville et développement durable*, ainsi que dans certains masters. Enfin, pour plusieurs formations de master, les critères de sélection restent opaques ou très flous (par exemple, *Démographie*).

Les modalités d'enseignement sont variées à l'intérieur de chaque mention, et conformes aux besoins des disciplines, même s'il est parfois difficile d'en cerner les contours exacts. En revanche, la place du numérique semble succincte, souvent réduite à une plateforme Moodle, ou en licence à la certification informatique et internet (C2i), la géographie ajoutant des outils informatiques et de cartographie, ainsi que la plateforme Geolab en master. Certaines utilisations de Moodle correspondent à un simple dépôt de documents autrefois distribués en cours. L'EAD est pourtant revendiqué pour plusieurs licences (*Sciences sociales* pour un tiers des effectifs, *Théologie catholique*, et *Théologie protestante* pour deux-tiers à trois-quarts des effectifs). Mais on semble encore loin de véritables scénarisations de cours. Les LP s'y intéressent davantage, en fonction de leurs objectifs. Les masters ne font guère mieux. Le master *Démographie* fait toutefois figure de pionnier, avec des outils pédagogiques innovants et une réflexion en continu sur le sujet.

L'évaluation des étudiants est très claire, et généralement conforme aux textes en vigueur. Certaines licences proposent des solutions alambiquées, comme par exemple *Sciences sociales*, avec un contrôle continu intégral ou CCI (comme annoncé par l'université), mais avec des évaluations à la fois présentielles et à distance pour les étudiants en EAD. La licence *Psychologie* ne fait que du contrôle terminal (CT) en rupture avec le CCI mis en place par l'université. Il faut signaler aussi des absences de compensations, non règlementaires, dans les LP *Commercialisation des produits et des services sportifs* et *Formation et accompagnement*. La licence *Théologie protestante* présente un système complexe, qui paraît sur-formaté, avec jusqu'à trois jurys différents pour une même année. La licence *Humanités* se caractérise par une anomalie, avec une validation à 249 European credits transfer system (ECTS) au lieu des 180 d'une licence. Dans les LP *Guide-conférencier* et *Formation et accompagnement*, le jury est seulement annuel et non semestriel, ce qui n'est pas conforme aux cadrages nationaux. Enfin, le master *Psychologie* évalue les étudiants uniquement en contrôle terminal, ce qui contraste avec les usages pour ce niveau de formation. Le suivi de l'acquisition des compétences est souvent plus intuitif que formalisé (à l'exception de la LP *Formation et accompagnement*), même si les suppléments au diplôme sont explicites sur ce qui est attendu.

Le suivi des diplômés est sans doute plus problématique : les données de l'observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPE), service commun à toute l'université, paraissent inexistantes, déjà anciennes (2010 en LP *Guide-conférencier*) ou trop récentes pour qu'on ait un vrai recul (2015 en licence *Géographie et aménagement*). Plusieurs formations ne présentent même aucune donnée. Or, l'université annonce dans son dossier champ le processus qui semble opérationnel pour toutes les formations. On se demande alors si ce problème de données de suivi est le résultat d'une absence de mise en œuvre réelle par l'université, ou d'un déficit de communication entre les responsables de formation et les services centraux de l'établissement. De plus, certains résultats sont en contradiction avec des enquêtes internes (masters *Géographie environnementale* et *Observation de la Terre et géomatique*). Lorsqu'il est mentionné, le réseau des anciens étudiants (alumni) semble inefficace en licence et inexistant pour certaines LP, et les études internes citées en LP portent sur un nombre de réponses insuffisant. Des enquêtes internes précises existent cependant dans les formations relevant de la faculté des sciences du sport qui leur a affecté un ingénieur d'études, et en master *Sciences et société : histoire, philosophie et médiation des sciences*, qui en attribue la charge à la secrétaire de la formation. On notera que le master *Démographie* profite des enquêtes effectuées par l'ORESIPE, en les récupérant, pour en faire des supports d'apprentissage. Enfin, les conseils de perfectionnement restent souvent à mettre en place, dans certains cas à partir de leurs équivalents au niveau des facultés ou inversement des spécialités, ou de commissions comportant le plus souvent – mais pas toujours – des élus étudiants et/ou des professionnels extérieurs. Notons que la qualité du conseil de perfectionnement du master *Sociologie* pourrait servir de modèle. L'autoévaluation et l'évaluation par les étudiants sont elles aussi très inégales, fondées parfois sur le questionnaire en ligne créé par l'université (sauf dans la faculté des sciences sociales), parfois complétées par une évaluation plus spécifique, par les élus étudiants ou par des retours informels.

Points d'attention

En plus des points faibles listés pour chaque formation, le comité attire l'attention sur les formations suivantes :

Les deux parcours de la licence *Sciences de l'éducation* cohabilitée avec l'Université de Haute-Alsace (UHA), qui sont la récupération de licences suspendues, semblent loin de démériter et attirent nombre d'étudiants. Mais il est difficile d'en parler tant ils sont marginaux dans le dossier commun d'autoévaluation de la licence présenté pour l'essentiel par l'UHA. Le dossier laisse penser que l'appariement entre les deux universités est intenable pour cette mention. Pour le bien des étudiants, on peut souhaiter une solution permettant à ces parcours de continuer d'exister, sous réserve d'un travail plus clair pour leur structuration.

Le master *Ethique : sciences, normes et sociétés* pose un réel problème de fond. La part, dans l'équipe pédagogique, des enseignants de disciplines relevant des sciences humaines et sociales (et notamment, en éthique, de la philosophie) est très en deçà de ce que l'on pourrait attendre d'un tel master. Il est difficilement pensable, à un tel niveau, dans un master qui insiste sur la recherche, que des cours de philosophie soient dispensés par des spécialistes de théologie, de médecine ou d'économie. Par ailleurs, le poids relatif de la théologie doit être au moins précisé si ce n'est justifié : la théologie, qu'elle soit catholique ou protestante, partant d'une approche (en soi légitime) très spécifique de la notion d'éthique. Enfin, la spécialité *Gérontologie : éthique et pratiques* devrait mutualiser plus de cours d'éthique avec l'autre spécialité : sa place dans une telle mention, alors que l'éthique n'occupe que 10 % des enseignements de M2, ne se justifie pas.

La LP *Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales* ne compte aucun enseignant-chercheur de l'établissement dans son équipe pédagogique et ne semble qu'artificiellement portée par la faculté de géographie et d'aménagement.

La LP *Chargé de mission ville et développement durable* donne lieu à 46 % de poursuite d'études, ce qui est beaucoup trop important s'agissant d'un diplôme à finalité professionnelle, et se présente plus comme un parcours de L3 généraliste que comme une LP.

Les effectifs du master *Sciences et société. Histoire, philosophie et médiation des sciences* sont très faibles, ce qui pose le problème de son attractivité. Les taux de réussite et les taux d'insertion professionnelle de cette formation sont également très faibles. Enfin, son portage par la faculté des sciences économiques et de gestion pose question pour une formation théoriquement ancrée dans le champ *Sciences humaines et sociales*.

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ *Sciences humaines et sociales* de l'Université de Strasbourg occupe dans son établissement, en matière de formation, la place normale des disciplines qui le composent, et s'appuie sur une importante gamme de laboratoires, y compris relevant de disciplines qui lui sont en théorie extérieures. La situation géographique, tout à la fois régionale et internationale, lui offre sans nul doute de grandes opportunités, qui ont parfois commencé à être saisies même si, par exemple, les étudiants ne participent souvent guère aux échanges proposés. Il y a là, en tout état de cause, un potentiel remarquable, qui ne justifie pas toutefois de revendiquer le fait d'avoir la seule formation de France dans une mention donnée. On pense ici à la mention de master *Démographie*, et, en sortant de l'enseignement public, aux mentions de licence *Théologie catholique*, *Théologie protestante,* et *Droit canonique*. En effet, d'autres formations de même mention existent ailleurs, parfois même dans des établissements assez proches, comme c'est le cas pour la licence *Théologie catholique* de l'Université de Lorraine (Metz), voire plus éloignés (master *Histoire du droit et droit canonique* à l'Université Paris-Sud), et/ou liés à l'enseignement privé, comme c'est le cas pour le master *Théologie catholique* de l'Université Catholique de l'Ouest (Angers). Cette dernière formation existe d'ailleurs sous forme d'un partenariat avec l'Unistra sur le plan de la recherche, et il aurait été utile de savoir s'il s'agit d'un master à part entière ou d'une délocalisation du master de Strasbourg. Quant aux diplômes de théologie protestante, s'ils n'existent qu'à Strasbourg dans l'enseignement public, ils existent aussi dans les facultés libres de Paris et Montpellier. Enfin, ce potentiel remarquable, pour s'exprimer, doit tenir compte des réalités, en n'affirmant pas, par exemple, comme les porteurs de la licence *Psychologie*, que seule la faculté de psychologie de Strasbourg fonctionne au niveau national sous forme d'une faculté, renvoyant les autres facultés au rang de département au sein d'une faculté de Sciences humaines, alors que des facultés ou UFR similaires existent à Caen, Paris Descartes, Paris 8, Lille 3, Clermont-Ferrand, ou encore Nantes, Toulouse, Bordeaux, etc.

Le nom même du champ en donne la définition et commande le choix des disciplines dont relèvent les formations lui appartenant. Il faut noter la pluridisciplinarité qui rapproche parfois ces disciplines d'autres relevant des sciences et techniques, en particulier dans le cas des masters *Géographie environnementale* et *Observation de la Terre et géomatique*, rattachés également au champ *Sciences et technologies*. On pourrait d'ailleurs imaginer qu'y soit aussi rattachée à l'avenir la licence correspondante. Les sciences et techniques prennent parfois le pas sur les sciences humaines et sociales, par exemple dans le cas de la LP *Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales.* Un autre aspect concerne les équipes pédagogiques, parfois largement constituées d'enseignants et d'enseignants-chercheurs externes au champ SHS, par exemple avec le master *Sciences et société : histoire, philosophie et médiation des sciences* où, de façon quelque peu surprenante, la moitié du cursus est assuré par des enseignants de la faculté des sciences économiques et de gestion. De même, dans le master *Éducation formation communication*, une des spécialités, *Communication scientifique*, requiert des étudiants une formation généralement extérieure au champ. Il ne saurait s'agir là de reproches, et les complémentarités à l'œuvre sont plus que légitimes : cela pose plutôt le problème de l'usage du concept même de champ. Une autre question pourrait se poser, celle de diplômes d'université (DU) directement liés à des mentions, donc directement associés au champ, mais ne faisant, par nature, pas partie de ce qui peut être pris en compte ici ; c'est le cas d'options complémentaires de langues anciennes liées à la licence *Histoire de l'art et archéologie*, ou d'un DU de webmaster qui semble servir de remise à niveau pour la LP *Développeur web des systèmes d'information et multimédia*.

Ceci posé, il est sans doute regrettable qu'à côté de ces interdisciplinarités, l'on doive signaler la grande faiblesse des mutualisations à l'intérieur du champ, et souvent jusqu'à l'intérieur de ses mentions, même si l'on peut considérer que de telles mutualisations ne sauraient être une panacée. Cette faiblesse tient en partie à la nature des

disciplines, mais aussi peut-être à des clivages qui expliqueraient par exemple l'absence de contacts et de synergies entre la licence *Géographie et aménagement* et les LP *Protection de l'environnement, gestion des eaux urbaines et rurales* et *Chargé de mission ville et développement durable*. Les mêmes remarques valent pour les masters *Philosophie* et *Ethique* : *sciences, normes et sociétés. In fine*, le champ *Sciences humaines et sociales* de l'Université de Strasbourg ressemble davantage à une juxtaposition de formations qu'à un véritable champ de formation. On perçoit ici les difficultés à engager un véritable travail interdisciplinaire, visant à des décloisonnements et des mutualisations entre facultés, ce qui favoriserait la création de passerelles indispensables en licence. Pour les masters MEEF, au-delà d'une qualité évidente des formations, l'analyse ne peut être engagée, en raison des évolutions multiples impulsées par différentes réformes depuis leur création en 2010.

Recommandations :

On peut attendre une plus grande efficacité future des services centraux de l'université en matière de suivi des diplômés.

La nécessaire adaptation aux normes en vigueur, par exemple en matière de conseils de perfectionnement ou de compensation des notes, ne devrait pas être difficile, comme ne l'est sans doute pas la création d'un portefeuille de compétences.

L'internationalisation des formations devrait être d'autant plus développée que la situation de l'université s'y prête particulièrement, et que des exemples d'initiatives existent dans certaines formations.

L'usage du numérique ne saurait être réduit à un simple dépôt de documents sur une plateforme et l'ensemble des formations du champ pourrait s'inspirer de l'exemple du master *Démographie* pour le développer.

Enfin, le grand nombre de formations du champ devrait encourager des rapprochements, des passerelles et des mutualisations.

Observations de l'établissement

Université de Strasbourg

Champs de formations

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg prend bonne note de l'évaluation, des points faibles soulignés souvent avec justesse et des recommandations du HCERES.

Une politique volontariste sera menée au cours du contrat 2018-2022 pour, notamment :

- augmenter la cohérence et la lisibilité de l'offre de formation ;
- améliorer le suivi de l'insertion professionnelle et du devenir des étudiants de tous les niveaux de diplômes ;
- mettre en place systématiquement des conseils de perfectionnement dans les mentions qui n'en comportent pas et améliorer le fonctionnement de ces conseils lorsque cela est nécessaire ;
- généraliser l'évaluation des enseignements par les étudiants ;
- mettre en place une organisation et des outils de suivi de l'acquisition des compétences par les étudiants.

La plupart de ces actions correctives sont déjà engagées dans le cadre de la construction de l'offre de formation 2018-22 et figurent dans le schéma directeur qui encadre cette dernière.

Strasbourg, le 14/06/2017

Michel DENEKEN

Michel DENEKEN
Président

Cabinet de la Présidence
Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :
4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95
www.unistra.fr